

Bonne Année 2019





édito



sommaire

DOSSIER :
la maison de santé pluridis-
ciplinaire >>> p. 3

HISTOIRE LOCALE :
Laurent Cazé... Un exemple
de réussite >>> p. 4

ACTUS MUNICIPALITÉ,
VILLAGES >>> p. 5 à 8

VIE SCOLAIRE >>> p. 7

ASSOS INFOS >>> p. 9&12

DÉLIBÉRATIONS >>> p. 10&11

ETAT CIVIL >>> p. 12

ANIMATIONS >>> p. 12

Horaires d'ouverture de la Mairie
Du lundi au vendredi :
9 H / 12 H - 14 H / 17 H
Tél. 05 34 09 86 10

Mail : secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr



Directeur de la publication :
Patricia TESTA

Rédaction : Yvette LORENZO

Photos :
Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

L'année 2018 vient de se terminer, et avec elle, du moins nous l'espérons, son lot d'évènements douloureux qui l'ont sillonnée.

Inondations, attentats.... ont apporté leur lot de malheur et de désolation. Chacun d'entre nous a bien entendu, partagé cette souffrance qui a bouleversé la vie de bon nombre de concitoyens. Un élan de solidarité s'est créé leur apportant aide et soutien. Nous osons espérer que grâce à cela, ces personnes en désarroi retrouveront équilibre et joie de vivre.

La vie est aussi faite d'évènements heureux. En 2018 sur notre commune nous avons enregistré 10 naissances. Ces nouveau-nés sont la preuve vivante de l'accroissement d'une population jeune.

La belle réalisation, dont nous pouvons être fiers, que représente la maison de santé pluridisciplinaire a abouti. D'importants travaux de voirie ont été réalisés. Une partie des bâtiments communaux ouverts au public ont été mis aux normes dans le cadre de l'opération « accessibilité aux personnes en situation de handicap ». Cette opération se poursuivra sur plusieurs années.

Avec la nouvelle année arrive l'époque de l'élaboration du budget : exercice récurrent et de plus en plus complexe. Le budget 2019 sera le dernier du mandat. Il faudra donc prévoir le financement nécessaire à l'achèvement des réalisations issues des engagements de l'équipe municipale.

Tenter de réduire les dépenses, même si toutes les pistes semblent avoir été exploitées, tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages, tel est notre souhait.

Toutefois, notre ambition demeure, notre enthousiasme n'est pas entamé. Notre désir d'améliorer la qualité de vie de nos administrés reste intact. Aussi, nous espérons que les réalisations ambitieuses projetées verront le jour en 2019.

Patricia TESTA

La réalisation de la maison de santé pluridisciplinaire : un projet longuement préparé

Depuis plusieurs années se pose la problématique de la démographie médicale et de l'accès aux soins, avec le risque de voir apparaître de nouveaux "déserts médicaux". Dans ce domaine, le milieu rural est plus particulièrement impacté.

En effet, les départs en retraite des médecins entraînant souvent la fermeture du cabinet, associés à l'accroissement des besoins de soins dus notamment à l'allongement de la durée de vie et des progrès médicaux, risquent de pénaliser usagers et professionnels de santé, quant à l'accès aux soins et à leur permanence.

Lors du départ du médecin installé sur notre commune, celle-ci a subi les conséquences de cette situation. Après un an de longues démarches effectuées par le Maire, le docteur Santiago GARCIA, jeune médecin espagnol a ouvert en 2004 un cabinet médical à Mercus, dans des locaux loués par la commune.

Pour offrir à la population un meilleur accès aux soins, des professionnels de santé, dont le Docteur GARCIA, ont souhaité se regrouper au sein d'une maison de santé pluridisciplinaire.

A la recherche d'une aide publique, ils ont sollicité la commune de Mercus-Garrabet.

En 2015, Le Maire prend conscience des problèmes rencontrés par ses administrés en matière d'accès aux soins sur son territoire répertorié comme une zone sous-médicalisée par la Mission Régionale de santé de Midi-Pyrénées. De ce fait, il envisage, avec l'accord du conseil municipal, de créer une maison de santé pluridisciplinaire en concertation avec les professionnels de santé. Ces derniers s'y installeront moyennant le versement d'un loyer à la commune, propriétaire du bâtiment.

Cette réalisation permettra de pérenniser et d'élargir l'offre aux soins tout en facilitant leur coordination. Ainsi, les patients bénéficieront d'un lieu centralisé.

Cette maison de santé représente également, plusieurs atouts pour les professionnels de santé. Tout en favorisant les échanges dans le domaine de leur activité, elle améliorera leurs conditions de travail et facilitera l'installation des jeunes.

HISTORIQUE

- Juin 2015 : projet de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire et achat d'un terrain chemin de Yon à Mercus.
- Décembre 2016 : le conseil municipal, confie au cabinet d'architecture Goubert et Landes la maîtrise d'œuvre du projet (appel d'offres).
- Janvier 2017 : le conseil municipal décide de réaliser une maison de santé pluridisciplinaire chemin de Yon à Mercus.
- Octobre 2017 : choix des entreprises chargées de la construction et de l'aménagement intérieur et extérieur (appel d'offres).
- Décembre 2017 : commencement des travaux.
- Novembre 2018 : Madame le Maire accompagné de l'adjoint délégué aux travaux, assistés du maître d'œuvre, procèdent à la réception des travaux en présence des représentants des entreprises.
- Janvier 2019 : installation des premiers professionnels de santé, Docteur Santiago GARCIA, médecin généraliste, Monsieur Nicolas BAULU, kinésithérapeute, Madame Mathilde RUFFÉ, orthophoniste, Mesdames Françoise CHAGUE et Christelle REPOND, infirmières association ASALEE.

DES CHIFFRES...

Coût de la réalisation : **808 700 euros H.T.**, dont 720 000 euros H.T. pour le bâtiment.

Les aides financières :

- Notifiées - Etat : 387 800 euros, Région Occitanie : 130 000 euros. Communauté des communes du Pays de Tarascon : 10 000 euros.
- En attente de notification - Europe

Reste à la charge de la commune : 144 097 euros



D'une superficie totale de 480 m², ce bâtiment moderne, spacieux et fonctionnel abrite : 6 bureaux de consultation, 1 grande salle, des box et 1 bureau pour le secteur du kinésithérapeute, 1 secrétariat, 2 salles d'attente, 1 salle de réunion, 1 salle de repos avec salle de bain.

LES ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES DU MARCHÉ D'APPEL D'OFFRES

Voirie, réseaux, divers : **COLAS Sud-Ouest.**
Travaux de gros œuvres ainsi que la couverture charpente zinguerie : **ABTP.**
Menuiseries extérieures : **AOC ouvertures.**
Plâtrerie et faux plafonds : **entreprise DA SILVA** de St-Jean de Verges.
Menuiseries intérieures : **entreprise MORERE.**
Sols parquets : **SOREMAT.**
Peintures et sols souples : **EXPERT PEINTURE.**
Travaux électriques : **SCOP EGA.**
Sanitaires – chauffage – ventilation : **Entreprise DURAND.**
Espaces verts : **JARDINS et PAYSAGES.**
Elles ont réalisé la construction et l'aménagement intérieur et extérieur, sous la conduite de Bruno GOUBERT (cabinet d'architecture Goubert et Landes), maître d'œuvre. Germain FLORÈS, adjoint délégué aux travaux, a suivi avec assiduité, le déroulement des travaux.

L'INAUGURATION



Elle s'est déroulée Samedi 1^{er} décembre dernier, les habitants de la commune avaient répondu présents à l'invitation de Madame le Maire. Le vice-président du conseil régional, la vice-présidente et les conseillers départementaux, et le vice-président de la communauté des communes se trouvaient également sur les lieux.. A cette occasion, une plaque portant la dénomination "José LORENZO" a été dévoilée par Léa, sa petite fille. Une décision prise par le conseil municipal qui a souhaité ainsi rendre hommage à l'instigateur de ce grand projet devenu réalisation.



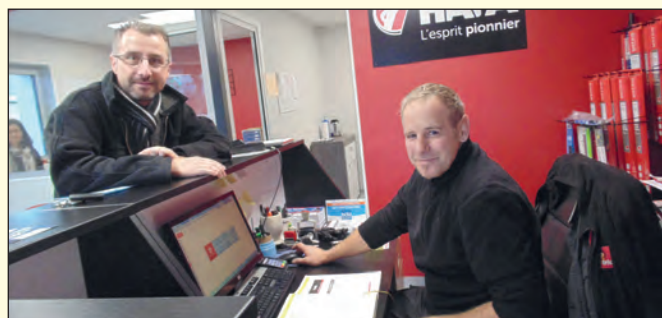
HISTOIRE LOCALE

Laurent CAZÉ, un exemple de réussite professionnelle

Laurent est Mercusien depuis son enfance. Ses parents, Raymond et Luisa CAZÉ et leurs 3 enfants, sont venus habiter à Garrabet, au début des années 80.

Diplômé en mécanique automobile, Laurent CAZÉ exerce son activité de garagiste à Mercus dans le bâtiment construit, dans les années 60, par M. Dominique GONZALEZ. Ce dernier y avait ouvert une station-service (garage + pompes à carburant).

Laurent et Francisca que nous avons rencontrés sur les lieux ont accepté de se prêter au jeu des "questions-réponses". Ils nous livrent ainsi les secrets de la vie, pas toujours facile, d'un garagiste en zone rurale.



En quelle année avez-vous installé votre atelier sur notre commune et quelles en sont les motivations ?

Francisca, mon épouse est d'origine espagnole. De ce fait, nous avons vécu et travaillé en Espagne pendant 2 ans. Les conditions de travail étaient dures, je devais effectuer 70 heures hebdomadaires pour prétendre à percevoir un salaire décent. Il faut dire aussi que j'avais un peu la nostalgie du village où j'avais grandi, et que je rêvais de le faire connaître à Francisca.

Aussi, lorsque nous avons voulu fonder une famille, nous avons décidé de revenir en France.

Vous savez, à 21 ans, on déborde d'énergie et rien ne nous paraît insurmontable.

Nous nous sommes donc installés à Mercus où nous avons rouvert l'unique garage laissé vacant par les anciens propriétaires. C'était le 2 mai 1996.

Dans nos campagnes, il n'est pas toujours aisé, pour les commerces de proximité, de se faire une place au soleil. Pourtant, votre en-

treprise semble florissante. Il n'y a qu'à voir le nombre de véhicules stationnés en attente de réparation, pour s'en persuader. Votre réussite est sans aucun doute due à votre compétence professionnelle et à celle de votre personnel. Parlez-nous de votre travail au quotidien.

Pendant les premières années qui ont suivi mon installation, j'ai travaillé seul. Au début je me cantonnais à effectuer des réparations en mécanique. Puis, au fil du temps, la clientèle s'est intensifiée, son territoire d'origine s'est élargi. Il s'étend de nos jours sur une zone allant de l'Hospitalet aux portes de Toulouse. De ce fait, afin de répondre, dans de bonnes conditions, à la demande sans cesse croissante, j'ai embauché du personnel.

Actuellement, j'emploie 2 mécaniciens et 1 carrossier. Ils assurent la formation d'un jeune apprenti. Francisca s'occupe de la partie administrative et comptable. Je dois ajouter que par intermittence, un stagiaire scolaire, pris en charge de façon conviviale, vient grossir l'équipe.

Ici, l'entente cordiale règne. Il s'est installé un

climat fait de confiance, de respect et d'estime réciproque. Une grande partie de ma réussite professionnelle est due à leur savoir-faire professionnel, et à la façon sérieuse avec laquelle ils exercent leur métier.

La superficie totale des locaux avoisine les 520 m². Tout d'abord, pouvez-vous nous donner la raison qui vous a poussé à entreprendre cette importante modification ?

Les besoins en matière de réparation dans le domaine de la "carrosserie" se faisaient sentir. Aussi, j'ai décidé de créer un atelier, afin d'y exercer cette activité nouvelle.

Pour ce faire, il a fallu envisager d'importantes modifications matérielles. J'ai fait réaliser une construction englobant les anciens locaux. Puis dès que cette dernière a été terminée, j'ai démolì l'existant et aménagé l'intérieur différemment.

C'est ainsi qu'est né le bâtiment actuel.

Les objectifs que vous vous étiez fixés ont-ils été atteints ?

Cette construction a permis de mettre aux normes nos installations devenues vétustes. Ce nouveau local renferme 2 ateliers : l'un destiné à la mécanique, l'autre à tout ce qui touche la carrosserie, avec notamment un laboratoire de peinture.

Un vestiaire (douche salle de bain, WC) destiné au personnel, 2 bureaux (1 pour l'accueil, l'autre pour le secrétariat) complètent ces nouvelles installations.

Tout le monde s'y retrouve. Tout d'abord les employés : ils travaillent dans de meilleures conditions car mieux protégés des aléas climatiques en toute saison. Un petit plus pour eux : l'accès aux ateliers de réparation est désormais interdit aux clients. Ces derniers, quant à eux, bénéficient d'un confort appréciable. Ils sont accueillis dans un environnement moderne et chaleureux.

Quant à l'augmentation du volume de travail, il est encore un peu tôt pour se prononcer. Mais je reste confiant.





NOËL, L'INCONTOURNABLE...

Le Centre Communal d'Action Sociale a cette année, encore, fêté Noël avec nos seniors. Un repas de qualité agrémenté d'un succulent dessert préparé par la boulangerie pâtisserie Amiel, leur a été servi. Puis, nos aînés ont profité d'une journée festive au cours de laquelle chants et danses étaient de mise.

Les enfants des écoles n'ont pas été oubliés. Ils ont assisté à une après-midi récréative organisée par la mairie, avec l'aide des parents et des animateurs de l'ALAE. Spectacle, cadeaux apportés par le Père Noël, goûter... rien n'a été laissé au hasard. Un moment de détente apprécié de tous.

Quelques jours plus tard, au restaurant scolaire, Carole et Noémie avaient mis les petits plats dans les grands, pour leur servir un

savoureux repas. Deux façons bien sympathiques de fêter Noël avant les vacances bien méritées.

Le 15 décembre dernier à l'église de Mercus, le groupe vocal "les voix du chœur", a organisé un concert de Noël. (voir page suivante)

A l'approche des fêtes de fin d'année, notre commune a revêtu ses habits de lumière.

Le personnel des services techniques municipaux a installé des illuminations dans les espaces publics

Un grand nombre habitants se sont prêtés au jeu.... Ils ont fait preuve d'ingéniosité en décorant avec raffinement le jardin, la cour ou la façade de leur maison, plongeant ainsi nos villages dans un monde féérique.



Madame le Maire *s'adresse à vous*

C'est avec un réel plaisir chaque fois renouvelé, que je m'adresse à vous. J'ai ainsi le sentiment de parler à une immense famille, d'autant plus que cette période de festivités a vocation à créer et resserrer les liens entre nous.

Que vous souhaiter pour cette nouvelle année qui vient de commencer ? Tout d'abord, la prospérité et surtout la santé pour vous et vos proches.

Je voudrais également formuler 3 autres vœux, essentiels à mes yeux.

En premier lieu, celui de la paix : la paix entre nous, la paix autour de nous. La paix dans notre pays et au-delà même de nos frontières.

Familial ou professionnel, c'est ensuite le bonheur que je voudrais voir rayonner cette année autour de chacun d'entre nous.

La réussite pour notre commune, voilà mon dernier souhait. Les projets que nous développons et les efforts que nous déployons porteront leurs fruits si nous restons unis.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2019.

Patricia TESTA

FLEURISSEMENT



Comme chaque année à la belle saison, les habitants de notre commune mettent un point d'honneur à participer à l'embellissement de nos villages. Les résultats obtenus lors de la remise des prix du concours des maisons fleuries, organisé par la communauté des communes, le prouvent.

Ainsi dans la catégorie "jardin avec maison visible de la rue", **Mme Claudine AMIEL**, 8 route d'Amplaing, a reçu le 1^{er} prix.

Grâce au talent d'Amandine BARRIÈRE et de Nicole, sa maman, le salon "**Amandine Esthétique**" a été classé 2^{ème} dans la catégorie "entreprise et commerce".

Quant aux agents techniques municipaux, ils ont fait preuve de professionnalisme en matière de fleurissement. Chacun d'entre nous a pu contempler les belles compositions florales installées partout dans notre commune. Ces réalisations remarquables ont permis à **Mercus-Garrabet** d'être nommé dans la catégorie "villages de 1 000 à 5 000 habitants" au concours départemental des villages fleuris. Félicitations à tous.

LES CONCERTS....

FRANCE ALZHEIMER

Le 28 novembre dernier, l'association France Alzheimer Ariège, représentée par Jean-Michel PETIOT, a organisé une rencontre festive entre personnes souffrant de maladies neurodégénératives et d'autres personnes âgées. Les accompagnants professionnels et les familles étaient également conviés.

Le but : rompre l'isolement.

Regards complices, yeux qui brillent, sourires lumineux... Le programme choisi par Music'O Senior, construit autour d'extraits d'airs d'opéra et d'opérettes connus, a enthousiasmé le public.

Madame le Maire assistait à cette après-midi récréative qui s'est déroulée dans la salle de la Mairie. Une moment d'émotion et de plaisir partagé.

LES VOIX DU CHOEUR

Ce groupe vocal, s'est produit, en soirée, le 15 décembre dernier à l'église de Mercus.

Les spectateurs venus nombreux ont pu écouter des chants de Noël, interprétés avec



brio par les choristes féminines, dont la mercusienne Marie SÉSÉ, dirigées par un chef de chœur talentueux.

Jeux de lumières, et chansons mélodieuses ont plongé le public dans la magie de Noël.

CENTRE AÉRÉ

LES ATELIERS DE L'ALAE ONT REPRIS

Dans les locaux de l'ALAE, le soir après la classe, c'est une véritable fourmilière qui prend vie. Aux 4 coins des salles mises à disposition par la commune, les animateurs s'affairent. Ils proposent aux enfants des ateliers, véritables "parcours découvertes", conjuguant loisirs, détente nécessaire de la fin de journée de travail des enfants et éducation.

Lors de la première période ils ont, notamment, bricolé, cuisiné, créé. L'une des priorités de l'ALAE, géré par Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud, pour le compte de la Communauté de Communes, est "l'Education à l'Environnement et au Développement Durable". Depuis la rentrée scolaire, les enfants

sont sensibilisés au tri, à la lutte contre toutes formes de gaspillage et à l'utilisation de matériels de récupération. Le Land Art, permettant de laisser cours à son imagination à partir de matériaux récupérés dans la nature environnante, est l'une des techniques au service de ces objectifs. Les enfants de Mercus Garrabet et Amplaing ont fait preuve au travers de cet atelier, d'une grande créativité.

Désormais les esprits sont tournés vers l'hiver et les fêtes de fin d'année... Gageons que les animateurs sauront proposer de nouvelles activités éducatives. Les enfants de nos écoles continueront ainsi, sans aucun doute, à passer de bons moments en leur compagnie.



CARTON ROUGE

Malgré les informations mentionnées à plusieurs reprises dans les bulletins municipaux (n°51, 58, 63, 67), certains de nos concitoyens restent réfractaires au règlement mis en place pour faciliter les collectes des déchets (ménagers, verts ou encombrants). Ainsi, à Amplaing, du mobilier a été déposé pêle mèle sur la voie publique, près de l'école. Le ou les acteurs de cet acte indélicat, néfaste à l'environnement, font preuve d'un manque total de considération vis-à-vis des riverains. Les espaces réservés aux containers destinés à recevoir les ordures ménagères, les verres, et les journaux ne sont pas des dépotoirs !!!

INFOS PRATIQUES

Les essais de fonctionnement de la sirène, sont actionnés désormais par les services de la Préfecture tous les premiers mercredis du mois à 12 h 15.

La Vie Scolaire

LA SÉCURITÉ DANS LE BUS

Dans le but de préserver la sécurité de nos enfants, la mairie en partenariat avec l'entreprise Kéolis, chargée du transport scolaire, a organisé une rencontre avec les enfants des écoles, leurs enseignants, les ATSEM et l'ALAE. A cette occasion, un intervenant a rappelé aux élèves les règles de bonne conduite à respecter dans l'autocar.

Ensuite, un exercice visant à leur apprendre comment évacuer le bus, en cas d'extrême urgence, a été effectué.

Madame le Maire, Madame Albertine GUIU, adjointe, et Monsieur Germain RAMIREZ, conseiller délégué aux affaires scolaires, étaient présents sur les lieux. Ils étaient accompagnés de Monsieur Thierry GUEDEAU, policier municipal.



HALLOWEEN

A l'origine, Halloween avait pour symbole un navet contenant une bougie en référence à "Jack o' lantern" (Jack à la lanterne). D'après la légende ce personnage, tiré d'un vieux conte irlandais, était condamné à errer éternellement entre enfer et paradis en s'éclairant d'un tison posé dans un navet. Il réapparaît chaque année le jour de sa mort, à halloween.

Le navet fut progressivement remplacé par une citrouille car plus facile à décorer.

La tradition moderne la plus connue veut que les enfants déguisés avec des costumes effrayants à l'image des fantômes, des sorcières, des monstres ou des vampires, aillent sonner aux portes en demandant des friandises.

Le 31 octobre dernier, la nuit tombée, les enfants de la commune, affublés de déguisements plus terrifiants les uns que les autres, ont sillonné les rues de nos villages. Les habitants, sans doute sous l'emprise de la peur, se sont montrés généreux...

Merci aux acteurs et organisateurs de cette soirée d'épouvante. C'est ainsi que se perpétuent les traditions.

1918 – 2018 : UN SIÈCLE

11 Novembre 1918, à 11 heures, dans la France entière, les cloches sonnent à toute volée. Sur les champs de bataille, les armes se taisent. L'armistice avait été signé un peu après 5 heures par les représentants alliés et allemands dans un wagon installé dans la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne. Il marquait la fin des combats.

11 Novembre 2018, à 11 heures, pendant 11 minutes, le son des cloches se fait entendre partout en France. Une manière bien singulière de marquer le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Une cérémonie commémorative s'est déroulée devant chacun des monuments aux morts de notre commune. Un moment de recueillement au cours duquel Madame le Maire a lu le message du Président de la République.

Un sympathique vin d'honneur a clôturé cette journée du souvenir.



INFOS COLLECTES

- La collecte des ordures ménagères au hameau de Croquié aura lieu 1 fois par semaine pour la période comprise entre le 1^{er} avril et 31 octobre et tous les 15 jours, du 1^{er} novembre au 31 mars. Il est rappelé aux habitants que des containers récoltant papiers et verres, ont été installés, à la demande du conseil municipal, par le Smectom.
 - Déchets verts et encombrants sont collectés tous les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois. Ils doivent être placés devant chez soi impérativement la veille au soir du ramassage.
 - En ce qui concerne les encombrants (meublier, ferrailles, appareils électro ménager, matelas,) leur présence doit être signalée à la Mairie.
 - Les consignes de conditionnement des déchets verts doivent être scrupuleusement respectées : les branchages en fagots, les herbes dans des sacs. Dans le cas contraire ils seront laissés sur place. Ce service rendu à la population, effectué par les agents techniques municipaux, est gratuit.
 - N'oubliez pas : vous pouvez déposer directement vos encombrants et déchets verts à la déchetterie d'Arignac. Elle est ouverte au public du lundi au samedi inclus de 9h à 12h et 13h30 à 17h.
- Nous comptons sur le civisme de chacun, ensemble, préservons notre environnement.

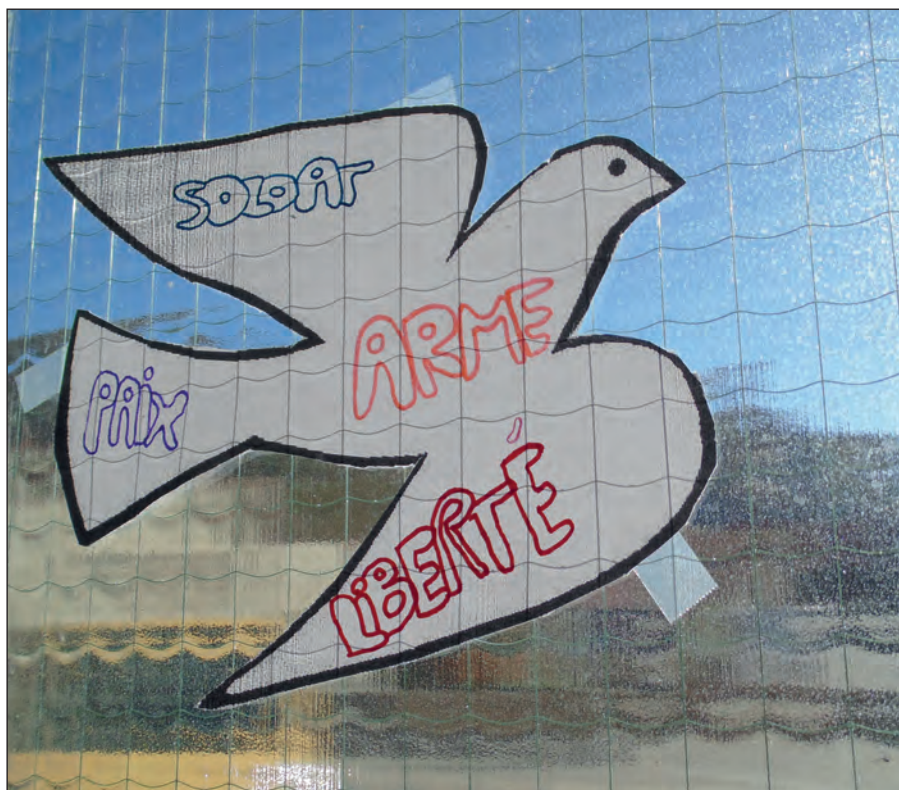
DEVOIR DE MÉMOIRE

Avec l'aide de leur institutrice, Madame Bernadette VALÉRO, les élèves du cours moyen ont travaillé sur le centenaire de l'armistice de la guerre 1914/1918.

Leurs réalisations ont été exposées salle de la Mairie pendant les quelques jours qui ont précédé et suivi le 11 novembre. Sur des feuilles décorées de bleuets, apposées sur les vitres, étaient mentionnés les noms des soldats de nos villages morts au combat. Semblant voler autour de ces affiches, des colombes de papier, portant des mentions particulières ayant trait aux faits de guerre, symbolisaient le retour de la paix et la liberté retrouvée.

Lors des cérémonies commémoratives, après avoir cité les noms inscrits sur les monuments aux morts, ils ont donné lecture de lettres adressées depuis le front, par les soldats à leur famille. Le poème "Liberté" de Paul ELUARD, récité avec beaucoup de talent a été suivi par la Marseillaise interprétée par les enfants et leur institutrice, de façon remarquable.

Remarquables façons de commémorer le centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.



LE FOOT

LES ÉCOLES DE FOOTBALL EN U13 SE REGROUPENT.



Le Groupement Pyrénées Ariégeoises a été créé cette année. Il remplace l'Entente LAP HAF en place depuis de nombreuses années. C'est ainsi que la catégorie "garçons - de 13 ans" a intégré le groupe formé par toutes les équipes féminines et les équipes masculines des - de 19 ans, de 17 ans et - de 15 ans.

L'an passé, le SPAM a rencontré des problèmes d'effectif au sein des 2 équipes U13, composées chacune de 8 joueurs titulaires + 4 remplaçants. La Haute Ariège proposait d'intégrer 2 équipes dans le groupe. Cette année, tous ces joueurs se retrouvent ensemble à Mercus tous les mercredis et samedis. Ils sont encadrés par Pascal MARCAILLOU, Marc PÉRONA, Ahmed BAGDHADI, Avéline LOPEZ, Christian CATHALA, Victore DACUNHA et Frédéric BONNEIL.

Cette nouvelle entité permet aux enfants de progresser afin de permettre aux férus de compétition de s'opposer à des équipes de même niveau. Quand aux moins aguerris, ils peuvent s'adonner à leur sport favori en le considérant comme un loisir... Tout le monde y trouve son compte, et c'est bien cela l'essentiel.

L'Ecole de Football d'animation du SPAM, ne fait pas partie de ce groupement pour les catégories 5 à 11 ans. Toutefois, elle a vu son effectif augmenter d'environ 15%. Cette situation est peut-être due à la victoire des "bleus" en coupe du Monde... mais aussi et surtout au travail réalisé par l'équipe dirigeante et encadrante bénévole du club.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APEEMGA)

Après la rentrée scolaire de septembre, l'APEEMGA s'est dotée d'un nouveau bureau.

Stéphanie RODRIGUES a endossé le maillot de présidente. Elle sera secondée dans sa tâche par Audrey DESENZANI, vice-présidente. Emilie DÉJEAN et Laetitia CASTAING ont été élues respectivement trésorière et secrétaire.

A peine élu, le nouveau bureau s'est mis au travail. De nombreuses actions vont se dérouler tout au long de l'année.

Décembre, le mois de Noël....

Les chocolats, vendus au bénéfice de l'association ont été livrés aux gourmands dont les noms avaient rempli le carnet de commandes. Le 13 décembre, à l'occasion du marché de Noël, les enfants ont proposé à la vente de menus objets fabriqués de leurs mains.

Dimanche après-midi 10 février prochain, nous vous donnons rendez-vous, salle polyvalente, pour le **grand loto annuel**.

A noter également, que nos enfants défilent avec les "Pitchouns" de Tarascon pour fêter **Carnaval**.

Afin d'éviter les désagréments causés par les aléas météorologiques, le traditionnel **vide grenier** se déroulera au printemps : le 19 mai 2019.

Des nouveautés

- Le 23 novembre dernier, les élèves (CE1, CE2, CM1) sous la direction de Madame CASTAING, leur institutrice ont animé une **soirée lecture** à laquelle étaient invités familles et camarades.
- Le 22 février prochain, les enfants revêtiront leurs déguisements et sillonneront les rues du village, avant de se rendre à la **soirée animée par un repas masqué**.

En projet :

- Une **soirée jeux de sociétés**, en partenariat avec l'ALAE, devrait voir le jour.
- Une formation "**Préventions et Secours Civiques de niveau 1**", financée par l'association, pourrait être mise en place. Elle s'adresserait aux enfants de + de 10 ans scolarisés à Amplaing.
- Enfin, pour clore l'année scolaire de façon festive, une **soirée "fiesta" avec tombola**, se déroulera le 28 juin 2019.

Il est bien évident que les bénéfices issus de ces manifestations serviront à financer en partie les projets pédagogiques programmés par les écoles.

Un savant mélange d'idées innovantes et traditionnelles, dynamisme, et entente cordiale, voilà les maîtres mots qui animent l'esprit des bénévoles de l'APEEMGA. Aussi, n'hésitez pas à venir rejoindre l'association et partager des moments enrichissants et conviviaux.

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2018

Division parcellaire à Amplaing

Le conseil municipal décide à l'unanimité de confier au cabinet Cathar'Acte la procédure à suivre.

Voirie

Avant d'intégrer une voie située à Garrabet, dans le domaine public communal, les services du SMDEA et du SDE 09 doivent être consultés pour avis.

Assurance

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le contrat d'assurance couvrant le remboursement à la collectivité, des salaires du personnel en congé maladie arrive à échéance le 31 décembre. Il doit être renouvelé pour une durée de 3 ans. Un appel d'offres a été lancé. Quatre organismes ont répondu : SMACL, Groupama, Gras et Savoye, Sofaxis.

Les résultats de ce dernier ont été examinés le 24 septembre 2017 par la commission d'offres. Sur sa proposition, le conseil municipal, à la majorité, décide de retenir l'offre la plus avantageuse présentée par Groupama.

Régie d'électricité

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de procéder à une décision modificative sur le budget 2018 de la régie d'électricité.

- compte 618 : - 60 euros ;
- compte 6811 : + 60 euros.

Maison de santé pluridisciplinaire

1°/ Madame le maire expose au conseil municipal, que le délai d'exécution prévu par le marché était de 10 mois. Elle précise qu'il serait nécessaire de prolonger ce délai de 3 mois en ce qui concerne les entreprises, bureau de contrôle et SPS.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité de porter ce délai à 13 mois.

2°/ Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de procéder

à une modification du marché comme suit :

- Lot n°6, pour un montant de 4 975,40 euros HT..
- Lot n°9, pour une somme de 700 euros HT.

Ces modifications concernant l'agencement des locaux.

Personnel

1°/ Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de verser une indemnité correspondant aux congés non pris pour cause de maladie à l'agent communal qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} octobre 2018.

2°/ Madame le Maire expose au conseil municipal, que pour les besoins de service, il serait nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps non complet (24h50/semaine) à compter du 1^{er} janvier 2019. Approuvé par le conseil municipal à l'unanimité.

Commission de contrôle des listes électorales

A la demande des services de la Préfecture, Madame le Maire demande à l'assemblée de désigner en son sein un membre qui sera délégué à la commission de contrôle des listes électorales. Virginie ARSEGUEL a été choisie à l'unanimité.

Voirie

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que depuis 2017, certains travaux de voirie se font par voie de mandat avec la communauté de commune.

Elle propose que pour l'année 2019, l'aménagement de la place d'Amplaing soit inscrit dans ce programme. L'adjoint délégué aux travaux sur la commune assurera le suivi des opérations.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve cette proposition et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer la convention pour l'année 2019.

Régie des recettes

Madame le Maire expose au conseil municipal que le règlement de la régie de recettes créée en 1993 pour la vente des tickets cantine, doit être mis à jour, suite à une demande du receveur municipal de la façon suivante :

- Montant maximum d'encaissement résultant des ventes de tickets de cantine : 3000 euros.
- Le versement au trésor public, des sommes perçues se fera au moins 1 fois par mois.
- Aucun cautionnement ne sera demandé au régieur.
- Une indemnité de responsabilité sera versée à ce dernier.

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Questions diverses

- Le conseil municipal, considérant que la pose d'un miroir à une intersection n'est pas susceptible de protéger d'un éventuel danger les utilisateurs, décide de ne pas donner une suite favorable à la demande émanant d'un administré domicilié à Garrabet.
- Changement des conditions de collecte sur le hameau de Croquié.
- A la demande du club de foot, les filets des buts, endommagés, seront remplacés.
- Compte rendu des Commissions municipales : liste des travaux réalisés, point sur les logements communaux, sur les écoles, sur la crèche.

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2018

Personnel

Madame le Maire expose à l'assemblée que l'agent titulaire d'un contrat d'avenir a souhaité mettre fin à son contrat le 31 octobre 2018. Dans l'impossibilité de prendre ses congés annuels pour cause de maladie, une indemnité compensatoire devra lui être versée. Elle s'élève à 783,67 euros.

Approuvé à l'unanimité.

Maison de santé pluridisciplinaire

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de faire procéder, contrairement à ce qui avait été prévu lors de la passation du marché, à la peinture des plinthes. Un avenant viendra modifier les dispositions portées dans le marché initial et concernant le



lot n°8 (peinture). Le montant des travaux qui seront effectués par EURL Expert Peinture, s'élève à la somme de 1 200 euros H.T.

Coupes de bois

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la proposition de l'ONF, gestionnaire de la forêt, souhaitant effectuer une coupe de bois sur les parcelles 11A et 9D. Ce dernier effectuera toutes démarches nécessaires (appel d'offres) pour faire procéder aux coupes et vendre le produit selon un état d'assiette défini pour 2019.

Approuvé à l'unanimité.

Crèche "multi accueil"

Le marché de la gestion de la crèche arrive à échéance le 31/12/2018. Il convient donc de procéder à son renouvellement pour une durée de trois ans.

Deux offres ont été faites, l'une par LEC et l'autre par LEO LAGRANGE.

La commission chargée de l'ouverture des prix a demandé un complément d'information à chacun des candidats. Dès l'obtention de ces renseignements elle soumettra son choix au conseil municipal pour décision définitive.

Indemnités de conseil au comptable du trésor

Chaque année une indemnité de conseil, dont le montant est calculé en fonction du montant du budget, peut être attribuée au comptable du trésor.

Le conseil municipal, sur proposition de Madame le Maire décide, à l'unanimité, d'attribuer au comptable du trésor pour l'année 2018, une indemnité de conseil s'élevant à :

- 493,59 euros pour le budget de la commune,
- 339,27 euros pour le budget de la régie d'électricité communale.

Budget communal

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide sur proposition de Madame le Maire, de procéder à la décision modificative n°3, pour un montant de 13 899 euros en section de fonctionnement.

Questions diverses

- Le directeur a informé Madame le Maire de la nécessité de procéder à la modification des statuts de la régie d'électricité. Elle est indispensable du fait de l'acquisition d'un nouveau logiciel, la mutualisation et l'acquisition des nouveaux compteurs. La régie prendra une nouvelle forme juridique. Le conseil d'exploitation sera remplacé par un conseil d'administration seul habilité à prendre les décisions qui s'imposeront.

- Madame le Maire donne lecture du courrier adressé par l'association des Myrtilles de l'Aynat en remerciement du versement de la subvention annuelle.

- Madame le Maire informe l'assemblée que le conseil départemental organise une réunion le 5 décembre 2018 au centre multimédia à Tarascon à 18h00. Elle concerne les orientations budgétaires du département.

- Un conseiller municipal attire l'attention sur l'incivisme de certains de nos concitoyens. A Amplaing, devant l'école, un amas d'engrais a été constaté. Un rappel à la règle paraîtra dans le prochain bulletin municipal.



LA PÉTANQUE MERCUSIENNE

La pétanque mercusienne a clôturé la saison 2018 lors de l'assemblée générale au cours de laquelle le bureau a été renouvelé à l'unanimité.

Nos licenciés ont obtenu, encore une fois, des résultats probants lors des concours départementaux.

Toutefois, une petite fausse note : notre élimination en coupe de France, au mois d'avril dernier, sur les terrains de Caumont.

Malgré un effectif réduit, qui fait de nous le plus petit club du département, cette année encore la coupe d'Ariège nous a souri.

Les deux triplettes ont eu raison dès le 1^{er} tour, de Labastide-Castelnau Durban (21-0) et plus difficilement ensuite, de Montesquieu-Avantès (17-14).

Enfin, sur le terrain de Crieu, lors d'une rencontre acharnée notre équipe a remporté, au bout de la nuit, la demi-finale face à Montaut (16-15). Cette victoire est due en grande partie à la prestation remarquable de Gis, notre seule et indispensable "féminine".

Les mercusiens ont cependant dû s'incliner lors de la finale à la Tour du Crieu. La brillante équipe de Lézat a eu raison de nos pétanqueurs (24-7). Il faut dire que figuraient dans ses rangs les champions d'Ariège "promotion triplette".

En championnat, notre équipe évolue en 2^{ème} division. Elle a pu s'y maintenir grâce à sa place de 4^{ème} de poule. Notre club a eu l'honneur de recevoir toutes les équipes de la poule lors de la deuxième journée. Elle a ainsi profité des terrains extérieurs récemment refaits qui ont ravi tous les participants. Nos joueurs ont obtenu ce jour-là une précieuse victoire sur Saint Jean du Falga.

Au terme des rencontres, tout ce petit monde s'est retrouvé autour d'un copieux apéritif dînatoire, concocté par nos soins.

Vous souhaitez pratiquer ce sport détente qu'est la pétanque ?

Anciens ou néophytes, n'hésitez pas, à nous rejoindre dès le printemps prochain sur le boulodrome de Mercus. Vous y êtes les bienvenus

Animations

LES LOTOS

10 FÉVRIER 2019

ASSOCIATION DES PARENTS
D'ÉLÈVES (APEEMGA)

9 MARS 2019

LES AMIS DU SERBEL

Etat Civil

NAISSANCES

20 novembre 2018 :

Talya MEHU VALERO

Félicitations aux heureux parents

DÉCÈS

14 octobre 2018 :

Monique RUSQUE

18 Novembre 2018 :

Louis MORALES

*Sincères condoléances
aux familles endeuillées.*